

Spécimen de billet

Talon	Partie de l'acheteur
Billet n° 0000	
Nom de l'organisme	Nom de l'organisme 000, rue Jarvis, Whitehorse (Yukon) Y1A 0Y0
Nom : _____	1 ^{er} lot : Prix en argent 200 \$
Adresse : _____	2 ^e lot : Tapis tissé à la main 100 \$
_____	3 ^e lot : Panier-cadeau 30 \$
Téléphone : _____	Le tirage aura lieu le 1 ^{er} juillet 2003, à « <i>lieu du tirage</i> »
Licence n° 0000-000	Prix des billets : 2 \$ chacun, ou 3 billets pour 5 \$ N ^{bre} de billets imprimés : 1 000
	Licence n° 0000-000 Billet n° 0000

Billets :

1. Les billets sont numérotés consécutivement
2. Les billets comportent deux parties : le talon, que le titulaire de licence conserve, et la partie remise à l'acheteur

Le talon contient :

- a. le numéro du billet
- b. le numéro de la licence
- c. un espace pour le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'acheteur

La partie remise à l'acheteur contient :

- d. le nom et l'adresse du titulaire de licence
- e. la date et l'endroit où les tirages auront lieu
- f. le genre de lots et leur valeur
- g. le nombre de billets imprimés
- h. le prix du billet
- i. le numéro du billet
- j. le numéro de la licence